Confédération Générale du Travail
de la Guadeloupe

4, Cité Artisanale de Bergevin – 97110 POINTE-A-PITRE
☎ : (0590) 82.34.61 / 90.11.43 - 🖷 : (0590) 91.04.00
E-Mail : cgtg.confederation@wanadoo.fr

AFFILIATION
* C.P.U.S.T.A.L
* F.S.M.

Pointe-à-Pitre, le 9 janvier 2022

COMMUNIQUÉ DE SOUTIEN À MAÎTRE JOSELAINE GELABALE

Dans la nuit du 5 au 6 janvier 2022, Maître Josélaine Gélabale a été victime d'un incendie d'origine criminelle selon les premières constatations. Son véhicule a été totalement détruit et les flammes sont remontées jusqu'au 2ème étage de l'immeuble où elle vit et a son cabinet d'avocat. Les conséquences auraient pu être dramatiques puisqu'elle dormait ainsi que ses enfants.

Maître Gélabale est une avocate militante et engagée qui soutient le collectif pour son combat contre l'obligation vaccinale et le pass sanitaire. Elle a pris position publiquement contre certaines irrégularités de procédures lors des procès des jeunes interpellés lors des barrages de novembre 2021. Et surtout elle défend les syndicalistes qui sont poursuivis par la justice (tel que Gaby Clavier) car elle fait partie du collectif des avocats. Ce n'est donc pas par hasard qu'elle a été visée personnellement.

La CGTG dénonce cet acte criminel et apporte son total soutien à Maître Gelabale qui est une jeune avocate déterminée à poursuivre le combat.

Nous rappelons que ces tentatives d'intimidation ne nous feront pas reculer.

Le Secrétaire Général de la CGTG

Jean-Marie Nomertin

C.G.T.G. Cité Artisanale de Bergevin Pointe-à-Pitre Tél.: 0590 82 34 61 Fax: 0590 91 04 00